

# La finance participative, ou «crowdfunding»

Le second forum sur la finance participative en Limousin organisé par L'association Financement Participatif France se tiendra le 8 novembre prochain à l'ENSIL.

Le financement participatif est en plein essor. En effet, ce nouveau mode de financement aurait permis la réalisation de près de 24.000 projets en France sur l'année 2013, pour une estimation de 60 millions récoltés d'ici la fin de l'année. Les apports financiers des épargnants peuvent aller de quelques dizaines à plusieurs milliers d'euros, pour la création et le développement d'entreprises, d'associations, de coopératives etc. Les investisseurs sont évidemment libres de choisir le montant de leur contribution ainsi que le projet qu'ils souhaitent soutenir. Cette action se fait via des plateformes internet spécialisées, sous forme de prêts ou de dons.

L'objectif de ce second forum qui aura lieu à l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges, est de faire connaître ce nouveau mou-

vement aux épargnants, aux porteurs de projets et de manière plus générale aux citoyens. Marc Faillet, directeur général de la CCI Limousin décrit la finance participative comme une «*démarche innovante dans laquelle il s'agit de faire jouer proximité et solidarité*». Le défi étant de permettre le financement de projets du territoire par l'épargne du territoire, la mobilisation des citoyens de la région est nécessaire. «*Les petits investisseurs qui auront mis de l'argent dans un projet en deviendront les ambassadeurs*», explique Patricia Rivalier de l'association Financement Participatif et déléguée régionale de Business Angels. Lors de ce forum, les intervenants vont tenter de convaincre les chefs d'entreprises et les porteurs de pro-

jets qu'il s'agit là d'une véritable opportunité. Des professionnels seront présents, notamment des dirigeants de plateformes de «crowdfunding» afin de décrire le fonctionnement de ces dernières ainsi que les conditions d'engagement des épargnants.

Une réglementation est attendue et devrait être annoncée mi-novembre car il faut encore sécuriser et définir les modalités de la finance participative. C'est dans ce cadre que l'avocate associée Fidal, Sylvie Salerno interviendra en début de journée afin d'apporter des explications supplémentaires concernant la sécurité du client et de l'opération dans son ensemble.

Tout au long du forum, des projets régionaux faisant appel à la finance participative seront présentés : exploitations agricoles, projets de re-

cherche, spectacles, améliorations du patrimoine... Ayant été crédité à son arrivée de 100 «Limouseuros», chaque participant pourra les distribuer aux projets qu'il préfère. Par la suite, les plateformes de «crowdfunding» pourront étudier les projets placés en tête du classement effectué par le public. Afin de rester dans le thème, une cagnotte a été mise en place pour un financement participatif du déjeuner. Financement Participatif France rappelle qu'il est encore possible de proposer un projet régional à financer.

**M.L**

**La participation au Forum est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.**

**Plus d'infos sur [www.http://financementparticipative.org](http://financementparticipative.org)**

**Une partie des organisateurs et partenaires du forum lors de la présentation au club de la presse.**